

**OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE L'OUEST
(OSANO)**

BULLETIN D'INFORMATION

Volume 1 | Numéro 1 : Septembre – Novembre 2025

Publication : Décembre 2025

SOMMAIRE

1- RÉSUMÉ DE LA
SITUATION DE
SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

2- DISPONIBILITÉ DES
PRODUITS
ALIMENTAIRES

3- ACCÈS AUX ALIMENTS

4- UTILISATION ET
STABILITÉ

5- ÉVOLUTION DE LA
CONSOMMATION
ALIMENTAIRE

6- CONCLUSION ET
RECOMMANDATIONS

RÉSUMÉ DE LA SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

 Selon les résultats de l'analyse IPC de septembre 2025, pour la période de septembre 2025 – février 2026, plus de la moitié de la population (56%) au niveau de la zone Métropolitaine de Port au Prince, ainsi que 44% au niveau du reste de l'Ouest est classifiée en Phase de crise (Ph3 et plus de l'IPC).



Entre le 22 octobre et le début du mois de novembre 2025, l'ouragan Melissa a durement touché Haïti. Les pluies torrentielles ont provoqué des pertes humaines et des dégâts considérables sur l'agriculture, compromettant les moyens de subsistance de nombreux ménages.



À l'échelle départementale, la campagne d'automne 2025 présente des résultats mitigés, avec certaines zones affichant des performances inférieures à la normale, tandis que d'autres ont atteint des niveaux proches de la normale selon les données des observatoires.



La valeur nominale du panier alimentaire départementale (CNSA, nov. 2025) révèle que, pour une famille de cinq personnes, de légères diminutions de 2,6% ont été enregistré en glissement annuel et de 0,5% par rapport au mois précédent, passant de 23 378 gourdes en octobre à 23 490 gourdes en novembre 2025.



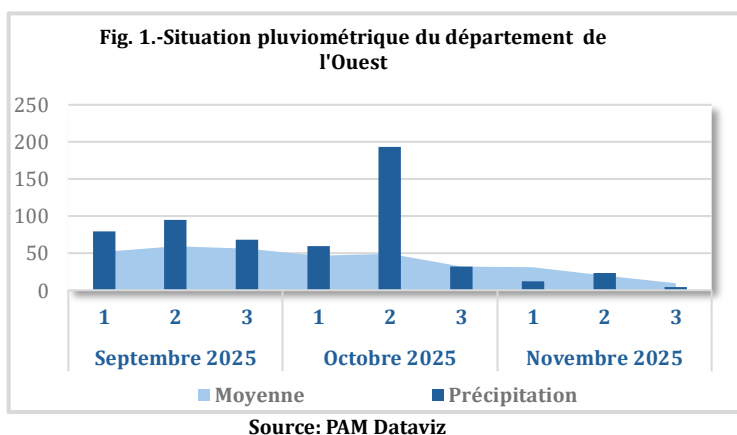
Les résultats de l'ENSSAN ont révélé que les niveaux de consommation alimentaire des ménages du département de l'Ouest demeurent inadéquats sur la période 2023 – 2025, avec en moyenne des proportions élevées de ménages ayant un score de consommation pauvre et limite (56,83%), une faible diversité alimentaire de moins de 5 groupes d'aliments (21,53%), et une échelle de la faim modérée et sévère (7,36%). Ce qui conduit environ 51,1% de ces ménages à utiliser des stratégies réduites de survie liées à l'insécurité alimentaire.

Ce bulletin présente les piliers (disponibilité, accessibilité, utilisation, stabilité) de la sécurité alimentaire et l'évolution de la SAN dans l'Ouest. Il met en évidence les facteurs (sécuritaires, sociopolitique, climatiques) qui influencent la sécurité des ménages, tout en offrant des perspectives et des recommandations pour orienter et appuyer les processus décisionnels.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

• Conditions pluviométriques et impacts sur la production agricole

La campagne agricole d'automne 2025 du département de l'Ouest a démarré dans un contexte marqué par une violence généralisée, impactant les chaînes d'approvisionnement, dont les intrants de production. Ceci a limité la disponibilité et l'accessibilité à ces intrants, parfois rendant leurs prix hors de portée des ménages vulnérables. Les agriculteurs continuent de faire face à des difficultés financières pour des investissements dans le secteur agricole et à la rareté d'intrants agricoles sur le marché, notamment les semences de qualité, les engrais, etc.



Les données satellitaires (voir le graphe ci-après) sur la pluviométrie, extraites sur la plateforme Dataviz/WFP, croisées avec les observations sur le terrain, confirment que les précipitations enregistrées de septembre à novembre 2025, ont été supérieures à la moyenne. À la faveur de ces précipitations les producteurs ont lancé la deuxième saison agricole, à savoir la campagne agricole d'automne, même si certaines zones agro-écologiques ont reçu de faibles pluies éparses qui ne permettent pas de satisfaire les besoins hydriques de plantation. Diverses cultures telles que le maïs, le haricot, la banane, la patate douce et les maraichères ont été exploitées au cours de ladite saison. Cependant, ces activités (préparations de sol, semis/plantation) ont été affecté par un ensemble de facteurs tant intrinsèques (faible accès aux intrants de qualité, cherté de la main d'œuvre) qu'extrinsèques (déplacement de population, manque d'encadrement, blocage des routes) limitant ainsi le niveau d'emblavure par rapport à la normale.

Par ailleurs, des pluies diluviennes enregistrées lors du passage de l'ouragan Mélissa, ont provoqué des inondations dans la région des palmes, causant des dégâts sur les moyens d'existence des ménages déjà vulnérables, notamment les cultures et les bétails.

Les précipitations importantes enregistrées au cours du mois d'octobre se sont graduellement diminuées au mois de novembre dans des différentes aires-écologiques. Au moment où certaines cultures étaient soit en phase de floraison/remplissage des grains, tubérisation, soit déjà en train de se former, leurs phases critiques ont été affecté. Bien que la performance de la campagne ait été plus ou moins satisfaisante d'une zone à une autre, les rendements obtenus restent globalement faibles.



- **Approvisionnement des marchés**

Les circuits de distribution des aliments continuent d'être perturbés en raison de l'occupation des axes routiers interurbains par des groupes armés. La multiplication des postes de péage et le coût élevé du transport des marchandises via des moyens de transport alternatifs sont les défis auxquels les commerçants font face et qui permettent l'acheminement des denrées alimentaires importées par compte-goutte vers les différentes communes du département. La campagne agricole d'été ayant certes une performance mitigée en fonction des zones agroécologiques, a contribué à la disponibilité des produits locaux, notamment les produits de base tels que le haricot, le maïs, la banane et les produits maraichers provenant des zones de montagne humide (Ouest HT06). La période a été aussi marquée par la disponibilité des produits de cueillette, notamment l'avocat et l'arbre véritable. Selon les données de suivi de marché réalisé par l'équipe de CNSA/Fews Net, au cours du mois de novembre, la disponibilité des denrées alimentaires s'est révélée globalement satisfaisante sur l'ensemble des marchés enquêtés dans l'Ouest.

Quant aux produits importés, toujours selon le même suivi, les agents économiques ont eu recours aux voies alternatives pour effectuer l'acheminement interurbain des denrées alimentaires de base. La disponibilité ne représente pas ainsi un facteur limitant majeur de la sécurité alimentaire. Toutefois, l'occupation des zones périphériques des ports de Port-au-Prince ainsi que la politique migratoire en cours en République Dominicaine affectant le niveau de fréquentation des marchés binationaux sont des facteurs qui impactent la disponibilité notamment pour les produits alimentaires importés. Il faut souligner que les produits alimentaires importés demeurent plus abondants que les produits locaux sur les différents marchés.

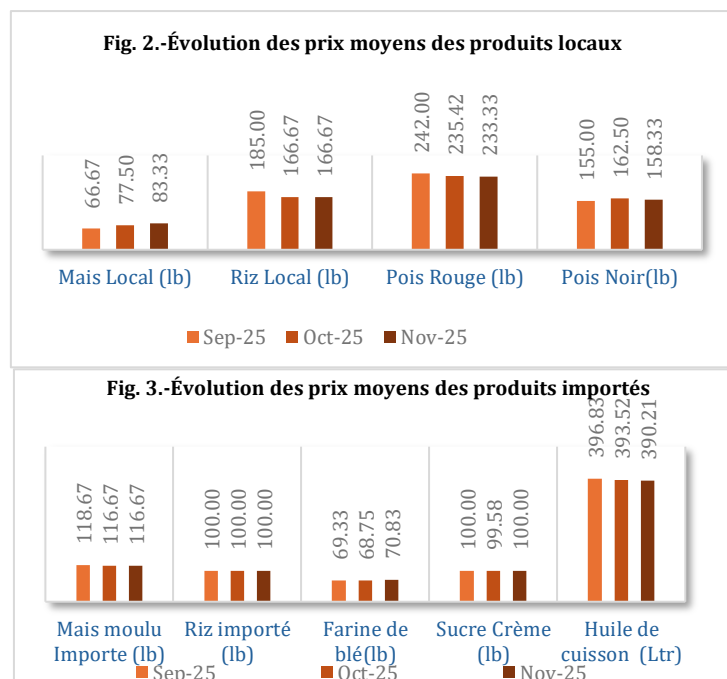
ACCESSIBILITÉ AUX PRODUITS ALIMENTAIRES

- **Tendance des prix moyen des produits locaux et importés**

L'accès des ménages à l'alimentation demeure une source de préoccupation pour plus de la moitié de la population du département de l'Ouest.

Pour la période allant de septembre à novembre 2025, les prix des produits alimentaires de base, qu'ils soient locaux ou importés, collectés dans les différents marchés du département de l'Ouest, ont globalement affiché une tendance stable, voire à la baisse, pour la majorité des produits suivis.

La baisse la plus significative a été observée pour le riz local dont le prix est passé de 185,00 gourdes en septembre à 166,67 gourdes en novembre 2025. En



Source: CNSA, 2025



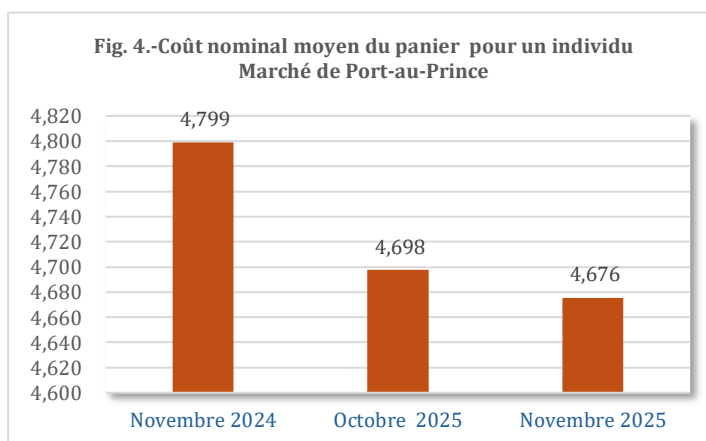
revanche le maïs moulu local dont le prix affiche une augmentation, passe de 66,67 gourdes en septembre à 83,33 gourdes en novembre (figure 2).

Les produits importés comme le maïs moulu et le riz importé non pas subi de fluctuation de prix sur la période. D'autres produits comme la farine de blé, le sucre et l'huile de cuisson n'ont subi que de légers changements de prix (figure 3.)

Globalement, cette tendance à la stabilité des prix est imputable, d'une part, à la récolte des différents produits alimentaires issus de la campagne agricole été/automne, entraînant une meilleure disponibilité des denrées locales, et d'autre part, à la reprise timide de la circulation des personnes et des marchandises.

• *Évolution du coût nominal moyen du panier alimentaire pour un individu*

La tendance inflationniste persistante limite l'accès des ménages à l'alimentation et exacerbe l'érosion de leur pouvoir d'achat. En effet, le coût nominal moyen du panier alimentaire se situe autour de 4 676 gourdes en novembre 2025 contre 4 698 gourdes en octobre 2025 et 4 799 en novembre 2024 (Fig. 4). Ce qui représente une légère baisse de 0,5 % en rythme mensuel et de 2,6 % en glissement annuel.



Source: CNSA, 2025

Les variations à la baisse enregistrées sont dues, entre autres : i) À la diminution des prix de certains produits alimentaires de base sur le marché de Port-au-Prince en raison de la bonne performance de la campagne agricole de printemps ainsi que celle d'été/automne de cette année ; ii) À la stabilité au niveau du taux moyen de change de la gourde par rapport au dollar depuis novembre 2024 (environ 131 gourdes pour un dollar); iii) À la baisse de prix de certains produits de base sur le marché international.

Malgré la tendance à la stabilité observée, les plus vulnérables n'arrivent pas à couvrir leurs besoins alimentaires quotidiens. Plus de la moitié des ménages enquêtés (56%) selon l'ENSSAN (CNSA, septembre 2025) déclarent avoir consacré au moins 65% de leurs dépenses totales pour couvrir leurs besoins alimentaires et 24% y ont consacré 50% à 65% de leurs déboursments. Toujours, selon ENSSAN 2025, 49% des ménages déclarent avoir dû s'endetter pour faire face aux chocs.

UTILISATION ET STABILITÉ

Au niveau du département de l'Ouest, l'accès aux services essentiels notamment l'eau potable et les soins de santé sont limités. Selon les résultats de l'ENSSAN (CNSA, sept.2025), plus de 35% des ménages de la zone métropolitaine n'utilise aucun moyen de traitement pour l'eau de boisson, cette situation est pareille dans des camps de déplacés (22%) et dans le reste de l'ouest (39%). Dans un contexte de déplacement massif des populations, avec l'accès difficile à l'eau potable et autres besoins d'hygiène basique, il est difficile que les aliments soient préparés de manière sûre et hygiénique afin de prévenir les maladies d'origine alimentaire et hydrique. Cela expose les ménages

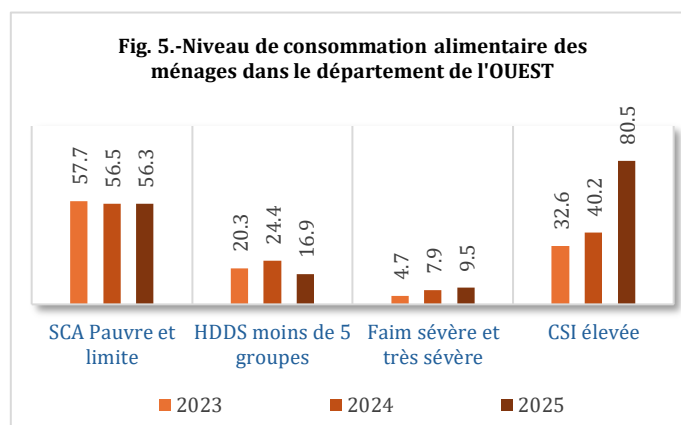


à des risques accrus de contamination par des agents pathogènes notamment des cas suspects choléra qui est actuellement préoccupante dans le département de l'Ouest.

Ainsi, l'absence d'une couverture sanitaire adéquate et des toilettes améliorées pour une grande partie de la population amplifie la vulnérabilité face à la résurgence des maladies diarrhéiques. Au regard de ces problèmes et associé au contexte sécuritaire causée par les bandits armés, empêchant l'accès aux centres de traitement de l'eau et aux centres de santé pour des soins d'urgence, la population du département se trouve exposée à une crise sanitaire compromettant les chances de survie des ménages, notamment ceux affectés par le choléra et d'autres pathologies diarrhéiques.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Au niveau du département de l'Ouest, entre 2023 et 2025, les résultats des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSSAN) révèlent une situation préoccupante pour l'ensemble des indicateurs clés. Environ 57% des ménages ont un score de consommation alimentaire (SCA/FCS) limite ou pauvre (Fig. 5.), montrant une inadéquation de leur régime alimentaire.



Source: CNSA, ENSSAN 2023, 2024, 2025

Au cours des dernières années une proportion significative de la population présente une faible diversité alimentaire, soit 20,3% en 2023, 24,4% en 2024 et 16,9% en 2025. Outre ces éléments, l'indicateur mesurant l'expérience de faim (HHS) a enregistré une évolution croissante respectivement de 4,7% en 2023, 7,9% en 2024 et 9,5% en 2025. Cette même tendance s'observe pour la Stratégies réduite de survie (rCSI) liée à l'alimentation dont le pourcentage de ménages ayant un score élevé représente 32,6% en 2023, 40,2% en 2024 et 80,5% en 2025.

Cette situation traduit une alimentation inadéquate, peu diversifiée, avec des fréquences de repas inadaptés de manière à apporter le minimum de calories dont une personne a besoin pour se maintenir en bonne santé. Ce qui pousse les ménages vulnérables à adopter des mécanismes néfastes dont des stratégies réduites à l'alimentation, conduisant à un changement dans les habitudes alimentaires ainsi et à la diminution de leurs capacités à réaliser d'autres débours essentiels non alimentaires.

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÛE

La dernière analyse de classification de l'IPC (Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle), publiée en septembre 2025, a confirmé une situation de crise alimentaire. Selon les résultats de la phase courante, allant de septembre 2025 à février 2026, 998 111 personnes, soit 56% sont estimées en crises alimentaires graves (phase 3 et plus) rien qu'au



niveau de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, regroupant les quartiers pauvres et très pauvres de Port-au-Prince, de Delmas, de carrefour, de cité Soleil, de Pétion-Ville et de Croix-des-Bouquets. S'agissant du reste de l'Ouest (la partie rurale du département), une proportion de 44%, soit 507 375 individus sont dans une situation de crise alimentaire grave (Phase 3 et plus) pour la même période.

RÉPONSE INSTITUTIONNELLE

• PMSAN (DUE) une approche multisectorielle et multidimensionnelle dans l'Ouest

Le Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), avec un financement du 11^{ème} FED, développe une approche multisectorielle et multidimensionnelle pour aborder la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Lancé en Haïti avec l'appui de l'Union européenne et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), ce programme vise à réduire durablement l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones ciblées : Port-au-Prince et sa région métropolitaine, le Haut Artibonite, ainsi que les départements du Nord'Est et du Nord'Ouest.

Il s'articule autour de deux volets :

- Le renforcement de la gouvernance intersectorielle (MAST, MSPP, MARNDR) de la SAN au niveau national, départemental et communal.
- Le développement des services de base à destination des plus vulnérables via des consortiums d'ONGs à travers 2 portes d'entrée : l'agriculture et la malnutrition.

Les interventions du PMSAN visent à stabiliser les conditions de vie des communautés concernées. L'objectif est que les ménages vulnérables puissent sortir de leur situation de vulnérabilité et accéder à des moyens leur permettant de générer des revenus suffisants pour répondre aux besoins essentiels de leurs familles.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le département de l'Ouest a connu une détérioration continue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, marquée par une progression inquiétante de ménage vers la phase de crise (Phase 3 et plus), selon les résultats de l'analyse IPC publiés en septembre 2025. Cette situation est la résultante des facteurs climatiques, sécuritaires et économiques qui accentuent les risques d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, sans interventions rapides et coordonnées des acteurs, une aggravation dans les prochains jours demeure imminente. Pour la situation projetée (mars-juin 2026), le nombre de personne en situation de crise alimentaire (Phase 3 et plus) est susceptible de passer à 48% dans le reste de l'ouest et maintenir 56% au niveau de la zone métropolitaine. Cette hypothèse, si elle se confirme lors de la mise à jour prévue pour mars 2026, représenterait plus d'un million de personnes confrontées à de graves difficultés d'accès à la nourriture, exposées aux chocs climatiques, aux contraintes de marché et aux faibles capacités institutionnelles de réponse.



Tout compte fait, les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire devraient intensifier leurs efforts de mobilisation de ressources afin de répondre aux besoins essentiels des ménages vulnérables de l'Ouest. Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Renforcer la production locale en subventionnant et en facilitant l'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires) pour la campagne printanière 2026.
- Améliorer l'accessibilité économique des ménages vulnérables grâce à des mécanismes de soutien adaptés, tels que les transferts monétaires et les subventions ciblées.
- Renforcer la gouvernance de la CNSA tant au niveau national que départemental par la mise en œuvre du système de suivi du SAPSAN (Système d'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle).

